

1 septembre 2015

Rapport 2014 sur le marché de l'assurance

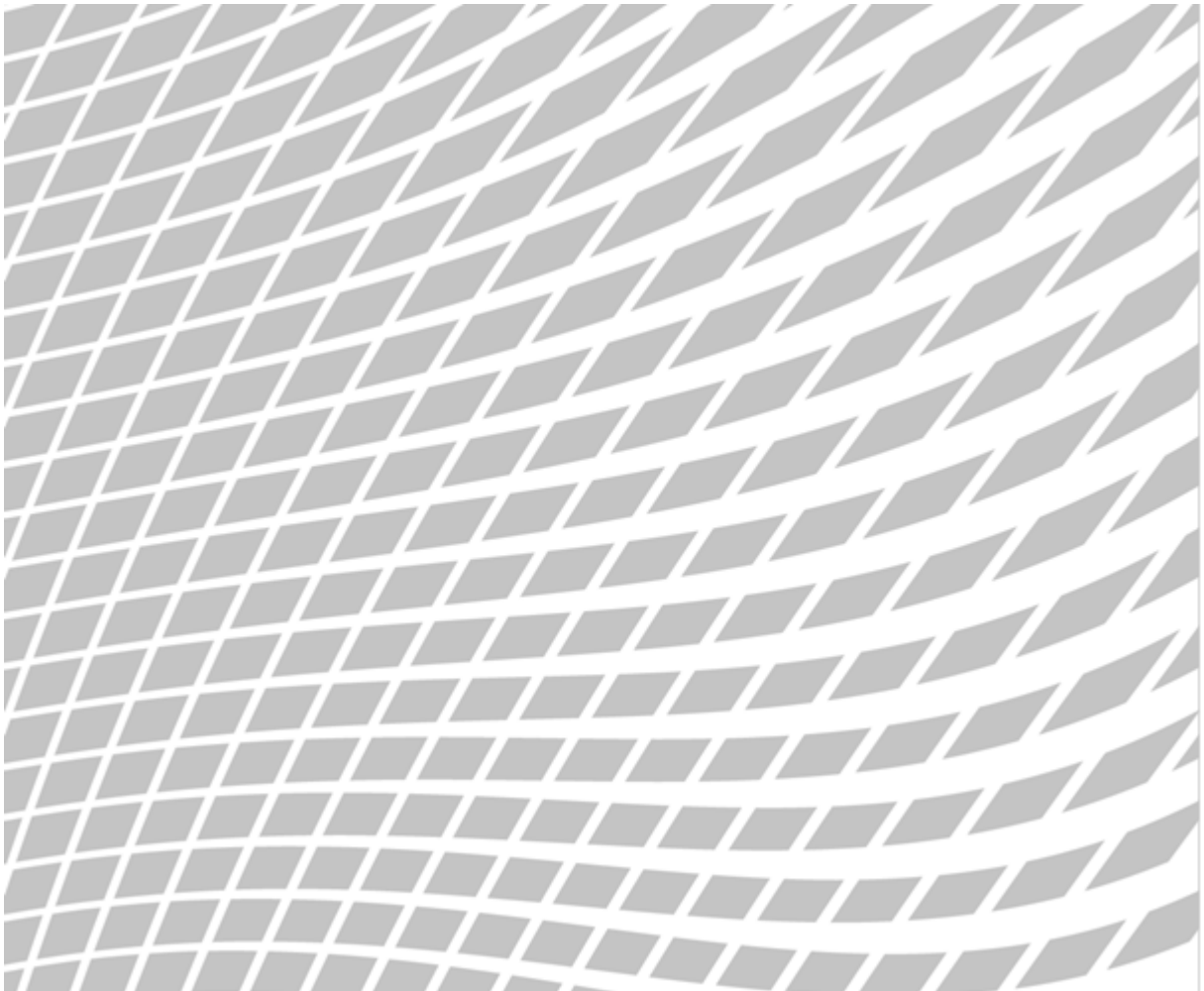


Table des matières

1	Survol du marché.....	3
1.1	Nombre d'établissements par branche.....	3
1.2	Aperçu des bilans et des comptes de résultat de l'ensemble du marché.....	4
1.3	Placements de capitaux	7
1.3.1	Placements de capitaux dans la fortune totale.....	7
1.3.2	Placements de capitaux dans la fortune liée.....	8
2	Entreprises d'assurance-vie	10
2.1	Evolution des primes	13
2.2	Parts de marché des affaires suisses directes.....	14
2.3	Provisions techniques	15
2.4	Résultat actuariel.....	16
2.5	Evolution des fonds propres.....	19
3	Entreprises d'assurance dommages	21
3.1	Evolution des primes dans les activités en Suisse	24
3.2	Parts de marché des affaires suisses directes.....	26
3.3	Taux de sinistre dans les activités suisses	27
3.4	Evolution des fonds propres.....	29
3.5	Assureurs-maladie	29
4	Entreprises de réassurance.....	33
4.1	Evolution des primes	35
4.2	Taux de sinistre	36
4.3	Evolution des fonds propres.....	36

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2014. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois chapitres suivants présentent dans le détail les branches Vie, Dommages et Réassurance.

Les données figurant dans ce rapport ainsi que dans les tableaux électroniques sur le marché de l'assurance ont été transmises par les entreprises d'assurance elles-mêmes. Elles ont été plausibilisées par la FINMA qui ne garantit cependant pas leur exactitude.

1 Survol du marché

1.1 Nombre d'établissements par branche

	Entreprises d'assurance avec siège en Suisse	Succursales d'assureurs étrangers	Total
Etat fin 2014 (état fin 2013)			
Entreprises d'assurance-vie	18 (19)	3 (4)	21 (23)
Entreprises d'assurance-maladie	22 (20)	1 (1)	23 (21)
Entreprises d'assurance dommages	57 (60)	47 (43)	104 (103)
Sociétés de réassurance	29 (28)	– (–)	29 (28)
Captives de réassurance	33 (34)	– (–)	33 (34)
Total des entreprises d'assurance surveillées	159 (161)	51 (48)	210 (209)

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les caisses-maladie (quatorze caisses au 31 décembre 2014) qui sont soumises en premier lieu à la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), mais aussi à celle de la FINMA dans le cadre de leurs activités relevant de la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA), à savoir l'assurance-maladie complémentaire. Ne sont pas non plus compris dans ce tableau les sept groupes d'assurances qui relevaient de la surveillance des groupes de la FINMA fin 2014. Il s'agissait des entreprises suivantes :

- Bâloise Holding SA
- Helvetia Holding SA
- Compagnie d'Assurances Nationale Suisse SA
- Mobilière Suisse Holding SA
- Swiss Life Holding SA
- Swiss Re SA
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Zurich Insurance Group SA

1.2 Aperçu des bilans et des comptes de résultat de l'ensemble du marché

Les chiffres suivants se réfèrent à toutes les entreprises individuelles d'assurance-vie, d'assurance dommages et de réassurance. Ils ont été recueillis sur une base statutaire. Par conséquent, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur vénale. La plupart des classes d'actifs, notamment, sont comptabilisées au coût d'acquisition historique (par ex. valeur la plus faible historiquement pour les actions, selon le principe de la valeur la plus basse). Les emprunts sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs du bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas escomptées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec des taux d'intérêt techniques. Pour les entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans escompte, exception faite notamment des rentes LAA.

Les données agrégées relatives au bilan, au compte de résultat, au Test suisse de solvabilité (*Swiss Solvency Test* ou SST) et à Solvabilité I comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Total du marché	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Somme du bilan	609 701 251	649 353 792
Actif		
Placements¹		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	8%	8%
Participations	11%	11%
Titres à revenu fixe	53%	52%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	4%
Hypothèques	6%	6%
Actions et placements similaires	3%	3%
Placements collectifs	6%	7%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés ²	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	1%	1%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	3%	3%
Liquidités	3%	3%
Total placements pour propre compte	510 875 294	536 880 945
Placements assurance-vie liée à des participations	16 882 148	17 714 334
Total placements	527 757 442	554 595 279
Créances découlant des affaires d'assurance	43 125 045	49 551 176
Créances découlant des activités de placement	1 472 750	1 705 907
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	23 014 355	25 494 046
Comptes de régularisation de l'actif	11 067 393	12 224 769
Passif		
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	76 274 166	80 964 143
Capital hybride	21 653 931	23 078 689
Capital étranger financier	16 123 477	15 542 259
Engagements techniques	435 607 976	458 198 874
Dettes découlant des affaires d'assurance	20 202 637	22 313 878
Dettes découlant des activités de placement ³	2 888 750	4 245 220
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	24 228 237	28 766 938
Comptes de régularisation du passif	9 457 811	10 461 176

¹ Les pourcentages se réfèrent au total des placements pour propre compte.

² Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

³ Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

Total du marché	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Bénéfices annuels	12 442 250	12 784 603
Primes ⁴		
Primes brutes émises	123 275 689	124 282 844
<i>Part rétrocédée</i>	<i>13 710 985</i>	<i>13 053 611</i>
Résultat des placements		
Revenus directs des placements	20 035 550	16 974 240
Plus-values/moins-values réalisées	3 754 964	1 866 954
Plus-values/dépréciations des placements	-4 265 808	1 333 905
Frais de gestion des placements	1 130 424	1 107 003
Total plus-values/moins-values des placements	18 394 282	19 068 096
Rendement des placements ⁵	3,64%	3,64%
SST ⁶		
Capital cible	96 794 078	106 662 760
Capital porteur de risque	186 933 305	196 832 798
Ratio de solvabilité	193%	185%
Solvabilité I		
Fonds propres exigés (total)	27 547 267	28 537 211
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	95 823 068	103 267 817
Ratio de solvabilité	348%	362%
Fortune liée ⁴		
Débit (total)	314 426 554	327 470 918
Valeurs de couverture (total)	345 939 684	359 818 155
Taux de couverture	110%	110%

⁴ Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers et caisses-maladie.

⁵ Par rapport aux placements moyens détenus pour propre compte.

⁶ Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte.

Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2).

1.3 Placements de capitaux

1.3.1 Placements de capitaux dans la fortune totale

L'allocation de capital répertoriée dans les tableaux indique tous les placements de capitaux des entreprises d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Sur cette base, les structures de type maison-mère comportent également les participations dans les filiales à l'étranger. Les placements de capitaux des succursales suisses d'assureurs étrangers et des caisses-maladie dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire ne sont pas inclus.

Par rapport à l'année précédente, les placements de capitaux des entreprises d'assurance suisses se sont appréciés au total de 5,1 %. Les entreprises d'assurance-vie ont enregistré une croissance de 4 % de leurs placements de capitaux pour propre compte. Cette croissance a été de 6,6 % pour les entreprises d'assurance dommages. L'allocation de capital est restée constante tant dans le domaine de l'assurance-vie que dans celui de l'assurance dommages. En dépit du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, les titres à revenu fixe représentent toujours, et de loin, la principale classe d'actifs dans le portefeuille des entreprises suisses d'assurance. En assurance-vie, la part correspondante s'élève toujours à 61 % de l'ensemble des placements de capitaux. En assurance dommages, la part des titres à revenu fixe a diminué de deux points de pourcentage pour s'établir à 38 %. La part en immeubles et en hypothèques est demeurée inchangée (21 % de l'ensemble des placements de capitaux pour compte propre dans l'assurance-vie et 8 % dans l'assurance dommages). L'investissement en actions et en placements alternatifs est resté pratiquement inchangé et se situe toujours à un niveau très bas. Les placements de capitaux des réassureurs ont augmenté de 6,6 % par rapport à l'année précédente.

	31.12.2013	31.12.2014
Rendement des placements de capitaux – ensemble du marché	3,64%	3,64%
Rendement des placements de capitaux – assurance-vie	3,30%	3,29%
Rendement des placements de capitaux – assurance dommages	3,95%	4,24%
Rendement des placements de capitaux – réassurance	4,79%	3,87%

Avec une progression de 3,29 %, les assureurs-vie ont enregistré en 2014 des rendements de capitaux sur le capital moyen investi quasi inchangés par rapport à l'année précédente. Les assureurs dommages ont fait état d'un rendement de leurs placements de capitaux en hausse de 29 points de base (4,24 %) par rapport à l'année précédente. La progression des rendements réalisés sur les placements de capitaux en assurance non-vie par rapport à l'exercice précédent provient essentiellement des bénéfices comptables supérieurs enregistrés sur les participations et les titres à revenu fixe. En 2014, les rendements des placements de capitaux des réassureurs ont baissé de 44 points de base à

3,87 %, baisse qui est principalement à mettre au compte d'une diminution des rendements directs sur les participations.

1.3.2 Placements de capitaux dans la fortune liée

L'allocation de capital dans la fortune liée se présentait comme suit au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013 :

	Vie 31.12.2013	Vie 31.12.2014	Domages 31.12.2013	Domages 31.12.2014
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	14%	14%	11%	11%
Participations	1%	1%	0%	0%
Titres à revenu fixe	62%	62%	56%	54%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	3%	2%	2%	2%
Hypothèques	9%	9%	6%	6%
Actions et placements similaires	2%	3%	6%	7%
Placements collectifs	2%	3%	8%	10%
Placements alternatifs	2%	2%	2%	3%
Position nette sur dérivés	1%	0%	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	0%	0%	2%	1%
Créances sur des réassurances	0%	0%	2%	2%
Autres placements	2%	2%	1%	1%
Liquidités	2%	2%	4%	3%
Total placements pour propre compte	262 933 976	274 760 854	66 975 073	68 293 853

Fin 2014, le montant total de la fortune liée des entreprises suisses d'assurance s'élevait à 343 milliards de francs, et 17 milliards supplémentaires provenaient de placements en assurance-vie liée à des participations.

Fin 2014, 90 % (comme l'année précédente) des placements de capitaux des assurances-vie consolidés sur l'ensemble des entreprises d'assurance (86 % des sommes du bilan ; inchangé) et 47 % (2 % de moins par rapport à l'année précédente) de ceux des assureurs dommages (42 % des sommes du bilan ; moins deux points de pourcentage par rapport à l'année précédente) étaient investis dans la fortune liée.

En assurance-vie, les trois principales classes d'actifs Titres à revenus fixes, Immeubles et Hypothèques représentaient 85 % au total (inchangé par rapport à l'année précédente) des placements de capitaux investis dans la fortune liée. En assurance dommages, la part correspondante de ces catégo-

ries de placement s'élevait aussi à 73 % (moins deux points de pourcentage par rapport à l'année précédente).

2 Entreprises d'assurance-vie

Assureurs-vie	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Somme du bilan	321 684 879	337 650 581
Actif		
Placements ¹		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	12%	12%
Participations	2%	2%
Titres à revenu fixe	61%	61%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	4%
Hypothèques	9%	9%
Actions et placements similaires	2%	2%
Placements collectifs	4%	4%
Placements alternatifs	1%	2%
Position nette sur dérivés ²	1%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	1%	1%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	1%	1%
Liquidités	2%	2%
Total placements pour propre compte	292 948 122	304 574 597
Placements assurance-vie liée à des participations	16 871 305	17 703 491
Total placements	309 819 427	322 278 089
Créances découlant des affaires d'assurance	1 983 203	2 395 528
Créances découlant des activités de placement	231 636	455 015
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	2 261 333	2 824 844
Comptes de régularisation de l'actif	6 203 022	5 927 077
Passif		
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	15 279 339	15 968 758
Capital hybride	5 865 671	5 874 021
Capital étranger financier	690 629	670 800
Engagements techniques	280 009 392	290 195 023
Dettes découlant des affaires d'assurance	7 057 958	7 307 941
Dettes découlant des activités de placement ³	1 377 209	2 458 876
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	6 926 521	7 849 913
Comptes de régularisation du passif	3 291 903	3 555 219

¹ Les pourcentages se réfèrent au total des placements pour propre compte.

² Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

³ Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

Assureurs-vie	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Bénéfices annuels	1 509 853	1 244 739
Primes ⁴		
Primes brutes émises	35 115 846	34 879 564
<i>Part des réassureurs</i>	305 352	272 499
Résultat des placements		
Revenus directs des placements	9 308 739	9 449 186
Plus-values/moins-values réalisées	2 057 202	-6 125
Plus-values/dépréciations des placements	-1 240 983	1 008 195
Frais de gestion des placements	608 037	621 523
Total plus-values/moins-values des placements	9 516 921	9 829 733
Rendement des placements ⁵	3,30%	3,29%
SST ⁶		
Capital cible	32 978 720	33 639 433
Capital porteur de risque	50 440 310	50 172 579
Ratio de solvabilité	153%	149%
Solvabilité I		
Fonds propres exigés (total)	11 610 052	12 049 452
Fonds propres pouvant être pris en compte (total) ⁷	34 894 242	38 374 125
Ratio de solvabilité	301%	318%
Fortune liée ⁴		
Débit (total)	263 859 060	275 041 169
Valeurs de couverture (total)	278 953 768	291 512 698
Taux de couverture	106%	106%

⁴ Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers.

⁵ Par rapport aux placements moyens détenus pour propre compte.

⁶ Données des sociétés d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte. Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2).

⁷ Les fonds propres pouvant être pris en compte comprennent les réserves latentes prises en compte de 12 025 249 CHF (2013) et 14 821 678 CHF (2014) ainsi que le capital hybride d'un montant de 3 032 570 CHF (2013) et 3 126 153 CHF (2014).

Les évolutions des marchés financiers placent les assureurs-vie devant des obstacles croissants. En règle générale, les produits qu'ils proposent sont assortis de durées et de garanties à très long terme. Il convient à ce sujet de mentionner particulièrement les garanties des taux. A l'inverse, les possibilités de placements sûrs sont de plus en plus rares. Le rendement des obligations de la Confédération à dix ans a ainsi baissé durant des années, évoluant depuis lors à un niveau historiquement bas. Cette évolution n'est pas restée sans effet sur les quotients SST. Au 1^{er} janvier 2012, la valeur moyenne des quotients SST des assureurs-vie s'était repliée à 105 %. Les assureurs-vie ont réussi à ramener cette valeur à 153 % au 1^{er} janvier 2014. Cette amélioration est à mettre au compte, d'une part, des me-

sures visant à renforcer les fonds propres et à réduire les risques ainsi que, d'autre part, des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 2013/2). En 2014, le quotient SST est resté stable et s'élevait à 149 % au 1^{er} janvier 2015.

Les actifs des assureurs-vie servant à la couverture des engagements découlant des contrats d'assurance-vie doivent être garantis dans la fortune dite liée. Dans ce contexte, le débit comprenant les engagements découlant des contrats d'assurance-vie majorés d'une marge de sécurité d'1 % doit être à tout moment intégralement couvert. L'exécution des engagements issus de contrats d'assurance prévaut sur les prétentions de tiers. En outre, le placement de la fortune liée est soumis à des prescriptions strictes en ce qui concerne les catégories de placement autorisées, la répartition et la gestion du risque. Le taux de couverture signifie que la couverture du débit à la fin de l'année 2014 se situait en moyenne 6 % au-dessus du niveau cible fixé par la loi. Cela correspond à un montant de 16 milliards de francs pour un niveau prévu d'engagements d'assurance de 275 milliards de francs. Le niveau de sécurité que garantit l'établissement via sa fortune liée associé à un principe de prudence strict concernant l'évaluation des engagements d'assurance et à un régime de solvabilité fondé sur le risque est l'un des plus élevés au monde.

2.1 Evolution des primes

Primes brutes émises En milliers de francs	2013	2014	Part 2014 en %	Variation en % entre 2013 et 2014
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	24 321 259	24 670 492	70,7%	1,4%
Assurance individuelle de capital	4 497 053	4 904 690	14,1%	9,1%
Assurance individuelle de rente	559 900	438 647	1,3%	-21,7%
Assurance-vie liée à des parts de fonds de placement	1 584 749	1 555 805	4,5%	-1,8%
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	816 173	171 746	0,5%	-79,0%
Capitalisation et opérations tontinières	419 361	403 853	1,2%	-3,7%
Autres assurances-vie	448 642	475 737	1,4%	6,0%
Assurance-vie individuelle non ventilée sur les branches	-	-	-	-
Assurance maladie et accident	5 893	5 449	0,0%	-7,5%
Succursales à l'étranger	1 962 847	1 792 342	5,1%	-8,7%
Réassurance acceptée	499 968	460 803	1,3%	-7,8%
Total	35 115 846	34 879 564	100,0%	-0,7%

Dans l'ensemble, les assureurs-vie ont enregistré en 2014 un léger recul de leurs recettes de primes de 236 millions de francs (après une progression de 1 632 millions de francs l'année précédente). Ce recul s'explique par le fait qu'avec Lombard International, la succursale suisse d'un assureur-vie luxembourgeois a été libérée de la surveillance. En 2013, Lombard International affichait encore un volume de 493 millions de francs dans la branche Assurance-vie liée à des fonds cantonnés. Les branches Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle et Assurance individuelle de capital ont affiché de belles progressions de respectivement 350 et 407 millions de francs, alors que rien n'a pu empêcher le recul de l'assurance individuelle de rente (- 121 millions de francs). Alors que la progression en assurance-vie collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle résulte essentiellement des primes d'épargne permettant de constituer l'avoir de vieillesse ainsi que des primes uniques pour les polices de libre passage, celle enregistrée en assurance individuelle de capital s'explique vraisemblablement par le fait que les assureurs-vie proposent sur ce segment des taux d'intérêt substantiels garantis sur le long terme.

La part de l'assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle sur le volume des primes de l'ensemble des transactions croît d'année en année (2014 : 70,7 % ; 2013 : 69,3 % ; 2012 et 2011 : 67,3 ; 2010 : 63,5 % ; 2009 : 61,4 %) et souligne l'importance du deuxième pilier non seulement pour les assureurs-vie suisses, mais aussi pour les PME qui réclament des modèles

d'assurance complète résistants aux risques en prévoyance professionnelle. Les assureurs-vie opèrent en l'espèce dans un domaine de l'assurance sociale strictement réglementé et politiquement délicat. En vertu de son mandat légal, la surveillance de la FINMA vise à garantir la sécurité des capitaux du deuxième pilier.

Le recul prononcé de la distribution d'assurances-vie dans le domaine de la prévoyance privée 3a et 3b qui a touché toutes les catégories de produits s'explique par la baisse de plus de 250 points de base du niveau des taux d'intérêt depuis 2008, niveau qui est depuis resté bas. Les assureurs-vie s'efforcent de contrer ce phénomène en développant des produits d'épargne novateurs. Et même s'ils y sont plus ou moins parvenus en 2014, ils n'ont pas réussi à se soustraire durablement à cette évolution, car la sécurité des capitaux qui leur sont confiés prime et la faiblesse persistante des taux d'intérêt ne leur permet plus de proposer des taux garantis sur le long terme.

2.2 Parts de marché des affaires suisses directes

Entreprises d'assurance	2013		2014	
	Part de marché	Part de marché cumulée	Part de marché	Part de marché cumulée
Swiss Life	26,3%	26,3%	29,1%	29,1%
AXA Vie	30,1%	56,4%	28,3%	57,4%
Helvetia Vie	10,9%	67,3%	10,6%	68,0%
Bâloise Vie	9,2%	76,5%	9,7%	77,7%
Allianz Suisse Vie	6,0%	82,5%	6,2%	83,9%
Zürich Vie	5,2%	87,7%	5,0%	88,9%

Sur le marché des affaires suisses directes, la croissance des six assureurs-vie dominant le marché n'est toujours pas homogène. Alors qu'AXA Vie, leader sur le marché, se montre très réservée face à l'assurance complète dans le secteur de l'assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle et qu'elle continue de privilégier les contrats sans processus d'épargne et conversion en rentes de vieillesse, Swiss Life a absorbé les capacités ainsi disponibles en assurance complète et s'est imposée comme nouveau leader du marché. Les quatre autres assureurs indiqués dans ce tableau ont réussi à préserver leurs parts de marché respectives. Les autres assureurs-vie de moindre importance, qui ne sont plus que 15, se sont partagé les 11 % restants (2013 : 12 % ; 2012 et 2011 : 13 % ; 2010 : 17 %). En 2014, avec Lombard International, la succursale d'un assureur-vie luxembourgeois a démarré ses activités en Suisse ; en 2015, Nationale Suisse Vie a fusionné avec Helvetia Vie.

2.3 Provisions techniques

Provisions techniques brutes En milliers de francs	2013	2014	Part 2014 en %	Variation en % entre 2013 et 2014
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	139 858 153	147 323 539	57,2%	5,3%
Assurance individuelle de capital	50 691 092	50 896 489	19,7%	0,4%
Assurance individuelle de rente	18 498 375	17 795 363	6,9%	-3,8%
Assurance-vie liée à des parts de fonds de placement	14 698 741	15 534 387	6,0%	5,7%
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	4 900 468	1 140 944	0,4%	-76,7%
Capitalisation et opérations tontinières	1 906 909	2 227 888	0,9%	16,8%
Autres assurances-vie	3 697 641	3 535 684	1,4%	-4,4%
Succursales à l'étranger	18 666 900	18 684 190	7,2%	0,1%
Réassurance acceptée	383 513	605 432	0,2%	57,9%
Total	253 301 791	257 743 916	100,0%	1,8%

Les provisions techniques correspondent à une évaluation des engagements d'assurance calculée pour chaque personne assurée sur des bases prudentes. Elles doivent être inscrites au bilan et pour la constitution de la fortune liée en tant que composantes principales des engagements techniques (2014 : 290,2 milliards de francs ; 2013 : 280 milliards de francs ; 2012 : 270,9 milliards de francs).

Les provisions techniques totales de toutes les branches d'assurance exploitées ont enregistré en 2014 une croissance de 1,8 % (année précédente : 3,3 %), et ce, en dépit de la persistance d'un environnement de marché difficile.

Après une année de stabilisation à un bas niveau, les provisions techniques dans l'assurance-vie individuelle classique (essentiellement assurance de capital, de rente et invalidité) se sont de nouveau inscrites en recul, surtout dans les domaines Assurance individuelle de rente et Autres assurances-vie. En assurance-vie individuelle classique, l'apport de nouveaux capitaux et l'augmentation des provisions techniques qui en résulte demeureront très modestes tant que la faiblesse des taux d'intérêt persistera. En assurance-vie individuelle classique, si les contrats affichant des garanties d'intérêt supérieures sont de moins en moins nombreux, le niveau des taux du marché recule beaucoup plus rapidement que les garanties d'intérêt portées au passif. Cette situation oblige les assureurs-vie à planifier en permanence des renforcements des provisions techniques des assurances-vie classiques existantes, lesquels doivent alors être financés avec les revenus courants.

Les provisions techniques des assurances-vie liées à des fonds de placement ont progressé (+ 5,7 %) dans le sillage de la hausse renouvelée observée sur les marchés d'actions en 2014. Les opérations de capitalisation ont une nouvelle fois enregistré une hausse sensible (+ 17 %). Cette hausse s'ex-

plique en premier lieu par le fait que la clientèle privée fortunée cherche refuge dans les solutions d'assurance.

2.4 Résultat actuariel

Assurance-vie, compte de résultat 2014 (y compris succursales en Suisse d'assureurs étran- gers)	Activité totale	Activité en Suisse				Activité à l'étranger	
			Prévoyance prof.	Autre activité en Suisse			
	A	B	C	D	AV* indiv. classique	AV* liée à des parti- cipations	G
En milliers de francs	A = B + G	B = C + D	D = E + F				G
Produits actuariels	34 632 442	32 915 484	24 607 501	8 307 983	6 577 324	1 730 659	1 716 958
Paiements pour sinistres	-29 529 423	-27 841 141	-19 036 377	-8 804 594	-7 368 529	-1 436 065	-1 688 282
Variation des provisions techniques (= hausse)	-10 695 441	-10 196 913	-9 524 304	-673 041	46 498	-719 539	-498 528
Plus-values/moins-values des placements	11 076 045	10 096 618	5 358 487	4 738 131	3 557 142	1 180 989	979 427
Autres produits et charges découlant des activités d'assurance	38 074	-1 534	37 219	-38 753			39 608
Charges pour participa- tion aux excédents	-1 345 413	-1 057 504	-808 330	-249 174			-287 909
Charges résultant de l'exploitation de l'assurance et des impôts	-2 851 783	-2 594 923	-815 340	-1 779 583			-256 860
Charges découlant des activités de financement	-298 563	-291 905	-3 543	-288 362			-6 658
Autres produits et charges	217 693	195 310	75 637	119 673			22 382
Résultat de l'exercice	1 243 630	1 223 491	699 279	523 951			20 139
En %	100%	98,4%	56,3%	42,1%			1,6%

Sur une base statutaire, les assureurs-vie ont enregistré durant l'exercice 2014 un bon résultat, bien qu'en recul par rapport à celui de l'année précédente. Alors que le résultat de la prévoyance professionnelle est légèrement meilleur que l'année précédente, le segment de la prévoyance privée 3a et

3b ainsi que celui des autres assurances-vie et des activités à l'étranger s'inscrit en recul. Certes, les produits actuariels, les paiements pour sinistres ainsi que les charges résultant de l'exploitation de l'assurance n'ont pas fondamentalement changé, et les produits des placements de capitaux ont même enregistré une amélioration de 6 % ; le résultat s'est néanmoins inscrit en recul, et ce, en raison de la forte hausse de l'alimentation des provisions techniques. Ce phénomène résulte en premier lieu de la nouvelle baisse du niveau des taux d'intérêt en 2014 (après une stagnation l'année précédente). Cela conduit à un besoin en renforcement des provisions techniques dû au fait qu'après une brève période de stagnation, il fallait de nouveau baisser les taux d'intérêt utilisés pour le calcul des provisions techniques. A l'heure actuelle, il est difficile de savoir si cette évolution va bientôt pouvoir être enrayée.

En 2014, les paiements pour sinistres ont stagné (29,5 milliards de francs) au niveau de ceux de l'année précédente. La progression des affaires collectives réalisées dans le cadre du deuxième pilier s'élève à 450 millions de francs et a été compensée par un recul en assurance-vie individuelle. Nous renvoyons au rapport de publication de la FINMA relatif à la comptabilité de la prévoyance professionnelle pour 2014 qui devrait être publié début septembre 2015. Les produits actuariels n'ont pas beaucoup évolué non plus (2014 : 34,6 milliards de francs ; 2013 : 34,8 milliards de francs). Ils se composent essentiellement des recettes de primes réalisées sur les affaires collectives du deuxième pilier, lesquelles représentent à elles seules 71% des affaires d'assurance-vie.

La faiblesse du niveau des taux d'intérêt n'a permis qu'une légère croissance dans l'assurance-vie classique. Les assurances-vie classiques les plus représentatives sont les assurances de capital et de rente. Dans le cadre des assurances de capital, l'assureur-vie garantit le capital et sa rémunération à un taux d'intérêt contractuel jusqu'au décès ou à l'échéance du contrat. Dans le cas des assurances de rente, il garantit le paiement des rentes fixées par contrat jusqu'au décès. Le recul des assurances-vie liées à des participations s'est accentué en raison du retrait d'une succursale d'un assureur-vie luxembourgeois (voir point 2.1). Les affaires réalisées à l'étranger enregistrent des résultats en net recul.

Suite à un léger mouvement des taux d'intérêt à la hausse, les provisions techniques n'ont pas eu besoin d'être renforcées en 2013, ce qui a déclenché une brève période d'accalmie. Aucune cause clairement identifiable ne permet d'expliquer le redémarrage de la croissance des provisions techniques en 2014 (+ 12 % pour s'établir à 10,7 milliards de francs). Dans les affaires collectives de la prévoyance professionnelle, les taux de conversion en rentes légalement fixés pour de nombreuses années pour les retraites à venir ainsi que le fort effectif des rentes encore en cours engendrent un besoin en renforcement toujours tendu. En outre, la forte croissance observée dans cette branche de l'assurance depuis 2008 a généré un besoin toujours accru en provisions.

En 2014, le résultat des placements de capitaux a atteint 11,1 milliards de francs (2013 : 10,5 milliards de francs), ce qui correspond à un rendement comptable sur les placements de capitaux (détenus à ses risques propres) de 3,29 % (2013 : 3,30 % ; 2012 : 3,62 %). Le rendement comptable est déterminant pour la participation aux excédents. Une participation aux excédents ne peut être attendue que pour les polices pour lesquelles la rémunération technique garantie est nettement inférieure au rendement comptable.

Les statistiques des mouvements pour les fonds d'excédents cumulés des assureurs-vie se présentent comme suit (en milliards de francs) :

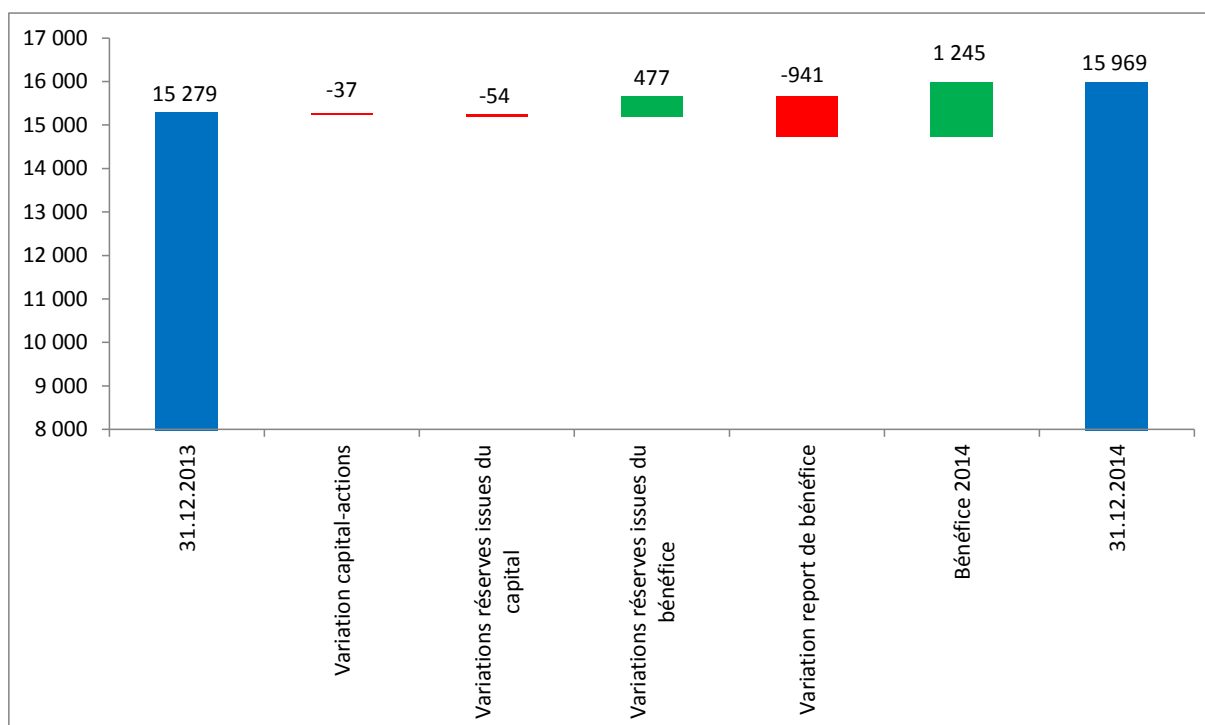
Etat début 2008	5,00
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,50
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+0,60
Couverture du déficit d'exploitation	-0,10
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,20
Etat fin 2008	3,80
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,06
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,39
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,02
Etat fin 2009	4,11
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,39
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,35
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,19
Etat fin 2010	3,88
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,39
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,50
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,03
Etat fin 2011	3,96
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,30
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,17
Compensation des écarts entre les monnaies	-
Etat fin 2012	3,83
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,42
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,23
Compensation des écarts entre les monnaies	+0,01
Etat fin 2013	3,65
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,26

Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,23
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,02
Etat fin 2014	3,64

L'évolution affichée par les fonds d'excédents cumulés depuis 2008 montre clairement la fonction de lissage du fonds d'excédents en tant que poste actuariel du bilan : en 2008, année de crise, la distribution aux preneurs d'assurance a dépassé les affectations depuis le compte de résultat. L'année suivante, en 2009, la situation était inversée, les marchés financiers s'étant quelque peu redressés. Les années suivantes ont présenté une situation à peu près équilibrée. La chute du niveau des taux d'intérêt sur le marché depuis 2012 a eu pour conséquence une baisse des affectations depuis le compte de résultat comparées à celles des années antérieures. Cela a engendré une légère baisse des fonds d'excédents cumulés. La tendance continuera d'être à la baisse tant que le bas niveau des taux se maintiendra.

2.5 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2014 en millions de francs



L'exercice 2014 fut marqué par une nouvelle baisse du niveau des taux qui ont ainsi atteint un niveau historiquement bas après s'être légèrement redressés en 2013. Après que le taux d'intérêt des obliga-

tions de la Confédération à 10 ans a perdu entre 2008 et 2012 en tout 244 points de base, passant de 3,04 % début 2008 à 0,6 % début 2012, il a enregistré une hausse en 2013 de 65 points de base, pour s'établir à 1,25 % fin 2013. Il n'a toutefois pas pu se maintenir à ce niveau en 2014 et a dû céder le terrain gagné l'année précédente (- 87 points de base) pour s'établir au 31 décembre 2014 à 0,38 %. L'évolution du niveau des taux est capitale pour les assureurs-vie, leurs placements en capitaux restant cependant constitués à 60 % de titres à revenu fixe. Certes, les assureurs-vie ont réussi à légèrement renforcer leur base de fonds propres en 2014 aussi ; toutefois, un nouveau renforcement semble peu probable ces prochaines années au regard de la tendance à l'érosion des revenus directs des placements.

3 Entreprises d'assurance dommages

Le présent chapitre sur les entreprises d'assurance dommages et les chiffres indiqués ci-après regroupent les assureurs dommages et les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Assureurs non-vie	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Somme du bilan	153 952 478	166 758 329
Actif		
Placements		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	5%	5%
Participations	25%	24%
Titres à revenu fixe	40%	38%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	4%
Hypothèques	3%	3%
Actions et placements similaires	3%	4%
Placements collectifs	6%	6%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés ¹	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	2%	2%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	6%	7%
Liquidités	4%	5%
Total placements	137 415 645	146 515 938
Créances découlant des affaires d'assurance	5 732 902	5 500 970
Créances découlant des activités de placement	709 162	473 166
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	7 320 801	10 930 202
Comptes de régularisation de l'actif	1 896 525	2 741 346
Passif		
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	34 694 823	38 135 050
Capital hybride	8 816 275	9 857 859
Capital étranger financier	11 556 334	9 610 022
Engagements techniques	79 720 876	83 907 601
Dettes découlant des affaires d'assurance	3 106 268	3 327 911
Dettes découlant des activités de placement ²	259 808	765 941
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	9 734 376	15 045 847
Comptes de régularisation du passif	5 186 275	5 511 390

¹ Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

² Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

Assureurs non-vie	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Bénéfices annuels	6 787 305	6 982 989
Primes ³		
Primes brutes émises	51 315 241	50 242 371
<i>Part des réassureurs</i>	6 414 361	6 168 497
Résultat des placements		
Revenus directs des placements	5 443 425	5 123 370
Plus-values/moins-values réalisées	530 256	691 801
Plus-values/dépréciations des placements	-419 768	449 456
Frais de gestion des placements	227 362	244 127
Total plus-values/moins-values des placements	5 326 551	6 020 501
Rendement des placements ⁴		
	3,95%	4,2%
Loss Ratio	58,0%	63,2%
Expense Ratio	23,3%	26,0%
Combined Ratio	81,3%	89,2%
SST ⁵		
Capital cible	40 990 320	45 232 820
Capital porteur de risque	83 392 457	86 311 616
Ratio de solvabilité	203%	191%
Solvabilité I		
Fonds propres exigés (total)	8 602 226	8 848 952
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	36 567 566	40 336 858
Ratio de solvabilité	425%	456%
Fortune liée ³		
Débit (total)	50 567 494	52 429 749
Valeurs de couverture (total)	66 985 916	68 305 457
Taux de couverture	132%	130%

³ Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers et caisses-maladie.

⁴ Par rapport aux placements moyens détenus pour propre compte.

⁵ Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte.

Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2). La caisse-maladie SWICA est également incluse.

La branche des assurances suisses non-vie demeure rentable et saine. Le bénéfice annuel (+ 2,9 %) comme les fonds propres (+ 9,9 % ; avant affectation du bénéfice) ont progressé. La situation en matière de solvabilité reste bonne : Solvabilité I affiche 456 % et le quotient SST s'établit à 191 % (un peu moins bien que l'année précédente en raison des taux plus faibles) ; ces deux paramètres sont ainsi bien supérieurs au minimum requis.

Le léger recul du volume global des primes s'explique essentiellement par les évolutions dans le domaine de la réassurance active de deux acteurs du marché, mais aussi par l'exacerbation de la bataille tarifaire dans certaines branches.

Les dépenses pour sinistres et les renforcements des provisions techniques ont progressé par rapport à l'année précédente, laquelle avait enregistré exceptionnellement peu de sinistres. Conjugué au recul des primes, tout cela conduit à un *loss ratio* (coûts des sinistres/primes encaissées) nettement moins bon : 63,2 % (contre 58,0 % l'année précédente). Et comme l'*expense ratio* (taux de frais) s'est également détérioré, contrairement à la tendance à long terme, il en résulte un ratio combiné nettement plus élevé que l'année précédente (89,2 %). En s'établissant en dessous de 90 %, ce dernier doit néanmoins toujours être considéré comme confortable.

3.1 Evolution des primes dans les activités en Suisse

Primes brutes dans les affaires directes en Suisse (en milliers de francs), sans la réassurance acceptée

Affaires directes En milliers de francs	Primes brutes émises		Part 2014 en %	Variation en % entre 2013 et 2014
	2013	2014		
Maladie	9 667 201	9 629 455	36,7%	-0,4%
Incendie/dommages matériels	4 111 219	4 028 557	15,4%	-2,0%
Accident	2 929 986	2 920 776	11,1%	-0,3%
Casco véhicules terrestres	3 028 758	3 099 787	11,8%	2,3%
RC véhicules terrestres	2 742 721	2 759 894	10,5%	0,6%
Responsabilité civile (RC)	1 948 444	1 933 750	7,4%	-0,8%
Bateau/aéronef/ transport	432 465	413 186	1,6%	-4,5%
Protection juridique	492 193	527 299	2,0%	7,1%
Pertes pécuniaires	335 470	384 472	1,5%	14,6%
Crédit/caution	310 909	303 322	1,2%	-2,4%
Assistance	206 523	218 616	0,8%	5,9%
Total assurance directe	26 205 890	26 219 115	100,0%	0,1%

En 2014, les primes ont affiché une croissance de 0,1 % dans les affaires directes suisses (contre 1,2 % l'année précédente).

En assurance-maladie, la diminution marginale des résultats de 0,4 % (2013 : + 2,2 % en raison d'augmentations tarifaires) s'explique essentiellement par les baisses de tarif des assurances complémentaires d'hospitalisation.

Le recul de la branche d'assurance Incendie, dommages matériels (dommages dus aux événements naturels compris) de 2 % (2013 : - 0,6 %) est essentiellement à mettre au compte de la diminution du volume des primes en raison de la pression tarifaire croissante à l'échelle internationale ainsi que d'une réduction du volume des risques industriels situés à l'étranger mais souscrits en Suisse. La progression de 1 % des primes des risques domestiques résulte surtout de celle de l'assurance des dommages naturels qui s'élève à 2 %.

L'assurance accidents affiche de nouveau des résultats en baisse, cette année de 0,3 % (année précédente : - 1,8 %). Apparu à la suite de la modification des bases de calcul (réduction du taux d'intérêt technique, introduction de tables par génération), le risque d'une réservation a posteriori a stoppé l'érosion croissante des primes enregistrée depuis plusieurs années.

L'évolution et la structure du parc automobile (nouvelles immatriculations, mélange de catégories et de modèles) est responsable de l'évolution des primes des branches Casco Véhicules terrestres et RC Véhicules terrestres. La progression de 1,5 % au total correspond approximativement à celle du parc automobile. En raison de la concurrence toujours intense, ces différentes branches affichent une progression plus modérée que les années précédentes : la branche Casco a enregistré une hausse de 2,3 % (2013 : 3,3 %) et la branche Responsabilité civile de 0,6 % (2013 : 0,8 %).

Les assurances bateau, aéronef et transport sont non seulement très fortement exposées à la concurrence internationale au niveau tant des tarifs que des conditions, mais elles dépendent aussi d'indicateurs conjoncturels nationaux comme internationaux. L'évolution négative des primes de 4,5 % (année précédente : - 3,2 %) reflète à la fois la chute des primes sur le marché international et la morosité conjoncturelle en Europe et Outre-Atlantique.

Avec 7,1 %, la branche d'assurance Protection juridique continue d'enregistrer une croissance supérieure à la moyenne (année précédente : + 6,1 %). La forte progression des primes de ces sept dernières années (+ 46 %) résulte d'un changement dans le comportement des consommateurs ainsi que du risque manifestement croissant de se retrouver impliqué dans une procédure judiciaire.

Les branches à plus faible volume Pertes pécuniaires et Assistance tourisme, quant à elles, affichent toujours une croissance nettement supérieure à la moyenne. Concernant l'assurance contre les pertes financières, la progression de 14,6 % (année précédente : 1,8 %) résulte d'adaptations de primes effectuées par les prestataires dominants sur ce marché. La branche Assistance tourisme doit son essor de 5,9 % (année précédente : 4,4 %) au changement de comportement des consommateurs.

3.2 Parts de marché des affaires suisses directes

Parts de marché des assureurs dommages (activités d'assurance-maladie exclues)

Entreprises d'assurance	Part de marché en % 2013	Part de marché cumulée en % 2013	Part de marché en % 2014	Part de marché cumulée en % 2014
AXA Assurances	18,7%	18,7%	19,0%	19,0%
Zurich Assurances	15,0%	33,7%	14,7%	33,7%
La Mobilière	14,2%	47,9%	14,7%	48,4%
Allianz Suisse	10,2%	58,1%	10,1%	58,5%
La Bâloise	7,6%	65,7%	7,5%	66,0%
Generali Assurances	4,6%	70,3%	4,7%	70,7%
Helvetia	4,7%	75,0%	4,5%	75,2%
Vaudoise	4,3%	79,3%	4,5%	79,7%
Nationale Suisse	4,1%	83,4%	4,1%	83,8%

Comme l'on s'y attendait, il n'y a pas eu de modifications notables des parts de marché. Parmi les acteurs importants, seules AXA Assurances et surtout la Mobilière ont réussi à accroître leurs parts de marché sur un marché en stagnation.

La concentration sur le marché est légèrement plus élevée, même si la fusion d'Helvetia avec Nationale Suisse n'est pas prise en compte dans ce schéma.

3.3 Taux de sinistre dans les activités suisses

Taux de sinistre des affaires suisses directes

Affaires directes	Taux de sinistres 2013	Taux de sinistres 2014
Maladie	71,6%	75,6%
Incendie/dommages matériels	48,9%	63,8%
Accident	72,8%	64,7%
Casco véhicules terrestres	77,0%	65,1%
RC véhicules terrestres	35,5%	46,5%
Responsabilité civile (RC)	47,8%	34,1%
Bateau, aéronef, transport	46,1%	55,0%
Protection juridique	50,0%	53,6%
Pertes pécuniaires	34,6%	32,6%
Crédit/caution	24,3%	28,8%
Assistance	70,9%	78,7%
Total	61,4%	63,3%

Après 2013 avec 61,4 % (+ 1,4 point de pourcentage), le taux de sinistre des affaires directes en Suisse s'est de nouveau nettement accrue et atteint désormais 63,3 % (+ 1,9 point de pourcentage). A l'exception des branches Accident, Casco Véhicules terrestres, Responsabilité civile et Pertes financières, toutes les autres branches sont en nette hausse.

Dans la branche Maladie, la progression des paiements pour sinistres a pu être maîtrisée. Ce phénomène était néanmoins nettement plus faible que celui découlant des réductions tarifaires en assurance complémentaire d'hospitalisation, raison pour laquelle le taux de sinistre est passé à 75,6 % (année précédente : 71,6 %).

La branche Incendie, dommages matériels (dommages dus à des événements naturels compris) a bénéficié d'une sinistralité favorable avec peu d'intempéries, moins de sinistres majeurs et un recul des cambriolages et des vols. Si la sinistralité s'inscrit néanmoins en nette hausse et atteint 63,8 % (année précédente : 48,9 %), cela s'explique d'une part par le recul des primes de 2 % et, d'autre part, par une forte progression des paiements pour sinistres résultant des risques industriels situés à l'étranger qui ont influé sur le résultat, notamment par les paiements pour deux sinistres majeurs assumés par le leader du marché sur le segment considéré.

Après un recul de plusieurs années, la sinistralité de la branche RC Véhicules terrestres s'est détériorée au cours de l'exercice sous revue et est passé de 35,5 % (année précédente) à 46,5 %. Les causes en sont une recrudescence des accidents de la circulation impliquant des dommages corpo-

rels ainsi que la hausse continue des coûts de la santé. La faible hausse des primes n'a pas permis de compenser l'augmentation des paiements pour sinistres.

La sinistralité de la branche Bateau, Aviation, Transport a été marquée par des sinistres survenus à l'étranger et un effet extraordinaire dans le domaine de l'assurance Aviation. Conjugué à une nouvelle chute des primes, le taux de sinistres a atteint 55 % (année précédente : 46,1 %).

La multiplication des litiges s'est traduite par une hausse de 9,8 % des paiements pour sinistres en assurance de protection juridique. En dépit de la forte hausse des primes, elle a également entraîné une augmentation de la sinistralité, laquelle s'établit désormais à 53,6 % (année précédente : 50 %).

Dans la branche Assistance tourisme, les paiements pour cas d'assurance ont progressé de 9,4 %, dépassant nettement la croissance de primes. Cela s'est traduit par un relèvement du taux de sinistres à 78,7 % (année précédente : 70,9 %). Ce phénomène résulte en particulier des dernières crises et de la persistance des troubles, notamment au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

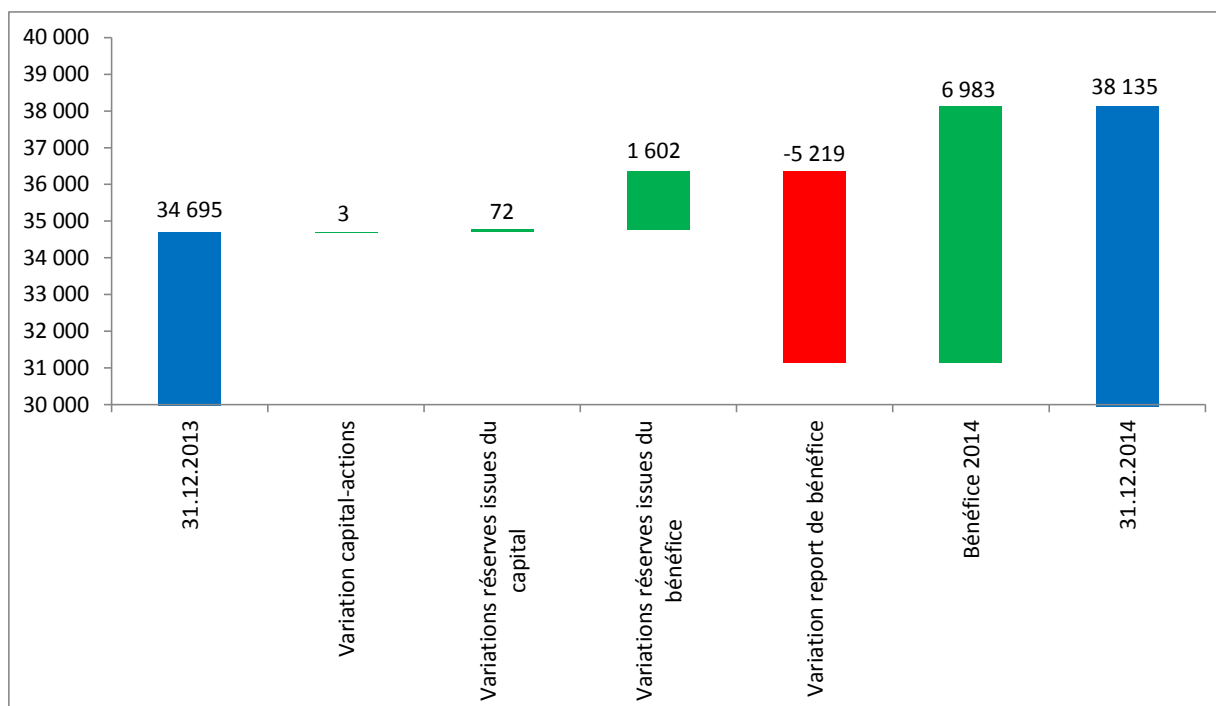
La très forte baisse de la sinistralité en Casco Véhicules terrestres à 65,1 % (année précédente : 77 %) s'explique par l'évolution favorable des principaux facteurs de sinistres casco : l'année 2014 a enregistré moins de chutes de grêle et d'inondations importantes ainsi qu'un recul du nombre d'accidents et de vols de véhicule. Les paiements pour sinistre ont donc été moins élevés et ont permis de compenser les effets du recul des primes.

Le taux de sinistre en assurance responsabilité civile a baissé pour atteindre 34,1 % (année précédente : 47,8 %) ; ce phénomène résulte d'une diminution des paiements pour sinistres de 15,4 % par rapport à l'année précédente. Des fluctuations de cet ordre de grandeur sont régulièrement observables, même si elles ne relèvent d'aucune tendance claire ni ne découlent de causes spécifiques.

Dans la branche Pertes financières, l'amélioration du taux de sinistres à 32,6 % (année précédente : 34,6 %) s'explique par la forte hausse des primes qui a été bien supérieure à celle des paiements pour sinistres.

3.4 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2014 en millions de francs.



Les fonds propres des entreprises suisses d'assurance dommages (avant affectation du bénéfice) ont augmenté en 2014 de presque 10 % pour s'établir à plus de 38 milliards de francs. Cette évolution est principalement à mettre au compte de la nouvelle augmentation du résultat de l'exercice (+ 2,9 % par rapport à l'année précédente) ainsi à l'affectation aux réserves issues du bénéfice, affectation clairement supérieure à la moyenne des dernières années.

3.5 Assureurs-maladie

Si les données présentées dans les tableaux ci-après concernent les assureurs-maladie, elles ont également été prises en compte dans les tableaux relatifs aux assureurs dommages. Les tableaux présentent les données agrégées de toutes les entreprises surveillées par la FINMA en leur qualité d'établissements qui ne s'occupent que d'affaires LCA, et ce, principalement dans la branche Maladie. Au 31 décembre 2014, elles étaient au nombre de 23 entreprises au total. Pour une meilleure compréhension du marché, les valeurs concernant les caisses-maladie relevant du domaine de l'assurance-maladie complémentaire sont également indiquées pour les primes et la fortune liée. Si l'on intègre les affaires d'indemnités journalières réalisées par les assureurs dommages et les assureurs-vie pour lesquels l'assurance-maladie ne constitue pas l'activité principale, les primes brutes

globales enregistrées par les affaires d'assurance-maladie surveillées par la FINMA s'élèvent à 9,6 milliards de francs (contre 9,7 milliards de francs l'année précédente).

Assureurs-maladie	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Somme du bilan	15 310 184	15 961 088
Actif		
Placements		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	5%	5%
Participations	1%	1%
Titres à revenu fixe	45%	45%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	0%	0%
Hypothèques	0%	0%
Actions et placements similaires	13%	13%
Placements collectifs	21%	22%
Placements alternatifs	3%	2%
Position nette sur dérivés ¹	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	1%	1%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	2%	2%
Liquidités	9%	9%
Total placements	14 038 919	14 789 900
Créances découlant des affaires d'assurance	536 095	545 371
Créances découlant des activités de placement	12 181	14 123
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	550 894	454 970
Comptes de régularisation de l'actif	171 928	141 802
Passif		
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	2 828 825	3 066 127
Capital hybride	49 906	49 906
Capital étranger financier	21 667	16 226
Engagements techniques	9 526 961	9 954 276
Dettes découlant des affaires d'assurance	472 899	505 909
Dettes découlant des activités de placement ²	6	4
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	1 773 655	1 677 077
Comptes de régularisation du passif	636 097	676 639

¹ Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

² Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

Assureurs-maladie	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Bénéfices annuels	617 593	577 278
Primes ³		
Primes brutes émises	7 446 804	7 378 818
<i>Part des réassureurs</i>	<i>50 569</i>	<i>49 299</i>
Primes y compris la part LSA des caisses-maladie ³		
Primes brutes émises	8 893 480	8 879 113
<i>Part des réassureurs</i>	<i>51 596</i>	<i>50 254</i>
Résultat des placements		
Revenus directs des placements	300 902	331 175
Plus-values/moins-values réalisées	147 788	140 350
Plus-values/dépréciations des placements	29 133	91 433
Frais de gestion des placements	55 745	43 985
Total plus-values/moins-values des placements	422 079	518 974
Rendement des placements ⁴	3,20%	3,60%
SST ⁵		
Capital cible	2 867 120	3 483 552
Capital porteur de risque	9 709 922	9 297 137
Ratio de solvabilité	339%	267%
Solvabilité I		
Fonds propres exigés (total)	1 263 783	1 251 365
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	4 230 167	4 716 255
Ratio de solvabilité	335%	377%
Fortune liée ³		
Débit (total)	8 610 860	9 045 919
Valeurs de couverture (total)	11 449 472	12 262 810
Taux de couverture	133%	136%
Fortune liée y compris la part LSA des caisses-maladie ³		
Débit (total)	9 575 327	10 091 498
Valeurs de couverture (total)	12 711 060	13 527 384
Taux de couverture	133%	134%

³ Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers.

⁴ Par rapport aux placements moyens.

⁵ Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte. Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2). La caisse-maladie SWICA est également incluse.

Parts de marché dans les activités d'assurance-maladie :

Entreprises d'assurance	Part de marché en % 2013	Part de marché cumulée en % 2013	Part de marché en % 2014	Part de marché cumulée en % 2014
Helsana Zusatzversicherungen	16,5%	16,5%	16,1%	16,1%
Swica Krankenversicherung	13,5%	30,0%	14,2%	30,3%
CSS	12,9%	42,9%	12,9%	43,2%
Visana	11,4%	54,3%	11,9%	55,1%
Groupe Mutuel (Groupe Mutuel Assurances et Mutuel Assurances SA)	9,9%	64,2%	9,6%	64,7%
Concordia	6,1%	70,3%	5,8%	70,5%
Sanitas	5,7%	76,0%	5,8%	76,3%
Sympany	3,4%	79,4%	3,5%	79,8%

4 Entreprises de réassurance

Réassureurs	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Somme du bilan	134 063 894	144 944 882
Actif		
Placements		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	0%	0%
Participations	23%	20%
Titres à revenu fixe	44%	45%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	2%	2%
Hypothèques	1%	1%
Actions et placements similaires	3%	2%
Placements collectifs	14%	17%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés ¹	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	3%	3%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	4%	4%
Liquidités	4%	4%
Total placements	80 522 369	85 801 253
Créances découlant des affaires d'assurance	35 408 940	41 654 679
Créances découlant des activités de placement	531 952	777 727
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	13 432 221	11 738 999
Comptes de régularisation de l'actif	2 967 846	3 556 346
Passif		
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	26 300 004	26 860 334
Capital hybride	6 971 985	7 346 809
Capital étranger financier	3 876 514	5 261 436
Engagements techniques	75 877 709	84 096 250
Dettes découlant des affaires d'assurance	10 038 410	11 678 025
Dettes découlant des activités de placement ²	1 251 733	1 020 402
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	7 567 340	5 871 179
Comptes de régularisation du passif	979 633	1 394 567

¹ Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

² Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

Réassureurs	2013	2014
<i>En milliers de francs</i>		
Bénéfices annuels	4 145 092	4 556 875
Primes		
Primes brutes émises	36 844 601	39 160 909
<i>Part rétrocédée</i>	6 991 271	6 612 616
Résultat des placements		
Revenus directs des placements	5 283 386	2 401 683
Plus-values/moins-values réalisées	1 167 505	1 181 278
Plus-values/dépréciations des placements	-2 605 057	-123 745
Frais de gestion des placements	295 024	241 353
Total plus-values/moins-values des placements	3 550 811	3 217 863
Rendement des placements³	4,31%	3,87%
Combined Ratio net, Non-vie	88,4%	93,6%
Benefit Ratio, Vie	104,8%	84,1%
SST⁴		
Capital cible	22 825 038	27 790 507
Capital porteur de risque	53 100 537	60 348 604
Ratio de solvabilité	233%	217%
Solvabilité I		
Fonds propres exigés (total)	7 334 988	7 638 806
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	24 361 261	24 559 335
Ratio de solvabilité	332%	322%

³ Par rapport au capital moyen détenu pour propre compte.

⁴ Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte
Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2).

La situation financière des réassureurs est resté majoritairement stable en 2014, apparaissant donc solide. Le résultat technique s'est sensiblement amélioré dans le secteur de la réassurance-vie. Cela est à mettre au compte de différentes transactions sur portefeuille opérées par un réassureur. En outre, l'année précédente était lestée par des effets négatifs uniques.

Le résultat des placements a baissé de 9,4 % à 3,2 milliards de francs. Le recul des rendements directs issus des placements de capitaux a été en grande partie neutralisé par des amortissements plus faibles sur les placements de capitaux.

Les bénéfices annuels ont augmenté de 412 millions de francs, soit 10 %, pour se chiffrer à 4,6 milliards de francs.

Les ratios SST et Solvabilité I sont légèrement en recul, se maintenant cependant à un niveau confortable.

4.1 Evolution des primes

Primes encaissées – présentation consolidée par secteurs et régions (en milliers de CHF)

Primes encaissées En milliers de CHF	2013	2014	Part en 2014 (en %)	Variation en % entre 2013 et 2014
<i>Short tail</i> (déroulement court)	11 624 164	12 171 463	39,0	4,7
<i>Long tail</i> (déroulement long)	7 143 795	9 155 290	29,4	28,2
Catastrophes naturelles	3 069 855	3 675 094	11,8	19,7
Total non-vie	21 837 815	25 001 847	80,2	14,5
Vie	6 388 502	6 179 160	19,8	-3,3
Total primes nettes	28 226 317	31 181 007	100,0	10,5
Asie/Pacifique	8 834 014	10 499 896	33,7	18,9
Europe	9 396 115	10 239 040	32,8	9,0
Amérique du Nord	8 764 256	8 985 953	28,8	2,5
Reste du monde	1 231 932	1 456 118	4,7	18,2
Total primes nettes	28 226 317	31 181 007	100,0	10,5

Long tail (déroulement long) : branches responsabilité civile et accident, *short tail* (déroulement court) : autres branches non-vie à l'exclusion des assurances catastrophes naturelles

L'augmentation des primes nettes déjà observée l'année dernière a perduré en 2014. La plus forte augmentation de primes nettes a été enregistrée dans la région Asie/Pacifique. Durant l'exercice 2014, les primes nettes encaissées pour compte propre ont augmenté de 10,5 % pour s'établir à 31,2 milliards de francs. Cette hausse des primes est à mettre au compte de l'arrivée sur le territoire suisse de deux nouveaux réassureurs. Les effets de change – un dollar américain plus fort face au franc suisse et un euro sensiblement plus faible, toujours face au franc suisse – se sont en grande partie neutralisés. Le recul des primes dans la réassurance-vie s'élève à 3,3 % et est à mettre au compte d'une transaction sur un portefeuille. Sans cette transaction, l'on aurait observé une croissance matérielle.

4.2 Taux de sinistre

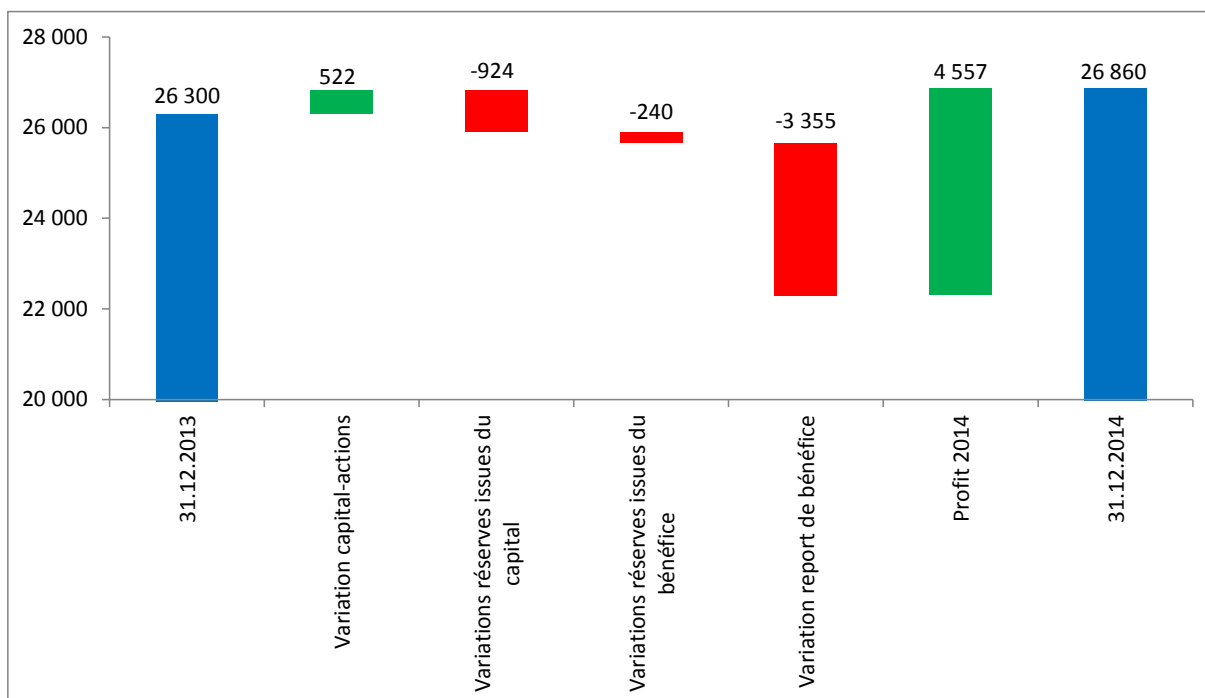
Taux de sinistre non-vie (en %)

Secteur consolidé	2013	2014
Short tail (déroulement court)	56,7	56,4
Long tail (déroulement long)	65,8	64,9
Catastrophes naturelles	29,5	33,4
Total	55,9	56,1

Les taux de sinistre n'ont que peu changé. Comme c'était déjà le cas l'année dernière, la proportion des gros sinistres est faible. L'exercice 2014 n'a été que marginalement concerné par des catastrophes naturelles.

4.3 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2014, en millions de francs



Les fonds propres statutaires ont augmenté de 560 millions de francs pour s'établir à 26,9 milliards de francs. Le bénéfice annuel de 4,6 milliards de francs correspond quasi au recul des réserves et du report de bénéfices, ce qui indique qu'il a été procédé à de fortes redistributions en faveur des proprié-

taires. Un milliard de francs sont à mettre au compte de l'intégration dans l'évaluation d'un nouveau réassureur.